



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 76802

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le sort réservé à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, au lycée. Il a supprimé l'enseignement obligatoire de ces deux matières en classe de terminale scientifique ; quant aux terminales technologiques, elles n'ont jamais pu en bénéficier. Cela introduit une discrimination entre les élèves. Avec l'association des professeurs d'histoire et de géographie, il lui demande le rétablissement de ces enseignements, à titre obligatoire, afin de donner à tous les élèves, une culture historique, géographique et civique.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76802

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4399

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)